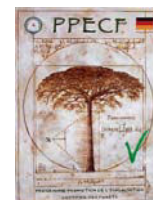




FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays			
C064	Appui à l'atelier de validation du projet de décision portant mise en place d'un Comité Scientifique (au MINFOF)			Cameroun			
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation / Coaching	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
MINFOF	Administration	MINFOF	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
5.668	5.668	0 % de l'intervention 0 % des honoraires	30/09/2014	1 jour	8 mois

Commentaires
La promulgation du Décret Ministériel, et la préparation de l'atelier ont nécessité 8 mois, tandis que l'atelier proprement dit s'est tenu en 01 jour.

Principes et critères du référentiel FSC

C8.3 L'Organisation doit analyser les résultats du suivi et de l'évaluation et intégrer les conclusions de cette analyse dans le processus de planification.

Mots clés

Comité Scientifique MINFOF, inventaires d'aménagement ; Cameroun; suivi-évaluation Plan d'Aménagement Forestier ; Certification forestière OLB, Certification forestière FSC-FM.

Résumé de l'intervention

Dans le cadre des inventaires d'aménagement, plusieurs tarifs de cubage intégrés dans le logiciel TIAMA agréé pour le traitement des données, ainsi que les taux d'accroissement des essences, ont besoin d'être revus et spécifiés par concession forestière. Il en est de même pour les activités concernant le renouvellement et la conservation de la ressource forestière.

Plusieurs concessionnaires ont entrepris des activités de recherche sur le terrain et sollicitent la prise en compte de leurs résultats par l'administration forestière. En effet d'après les dispositions des articles 5, 6 et 10 de l'arrêté n° 0222/A/MINEF/ du 25 mai 2001 fixant les procédures d'élaboration, d'approbation, de suivi et de contrôle de la mise en œuvre, des plans d'aménagement des forêts de production du domaine forestier permanent, les activités de recherche utiles pour combler les lacunes observées dans la base de données et qui sont nécessaires à la conduite de l'aménagement sont précisées dans le plan d'aménagement. Aussi, le concessionnaire est tenu de collaborer avec l'administration compétente pour la réalisation de ces travaux.

Par ailleurs, au Cameroun la recherche est coiffée par le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

(MINRESI). Compte tenu des multiples intérêts, enjeux et incidences que peut avoir la validation de ces paramètres, plusieurs assises interministérielles organisées par le MINFOF en collaboration avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) en 2008, 2011, 2013, ont permis de faire le point de la situation actuelle à travers un état des lieux mettant en évidence les contraintes. La recommandation majeure de ces assises a été qu'une synergie d'action devait être recherchée à travers la mise en place d'un comité scientifique (au MINFOF), comité qui devra cadrer les activités de recherche et capitaliser les résultats des études menées dans les concessions forestières selon les objectifs de durabilité de l'aménagement des massifs forestiers. La présente intervention a permis d'évaluer et valider le projet de Décision portant mise en place d'un comité scientifique.

Commentaires

Normalement le PPECF ne finance pas d'activités qui sont du ressort de l'administration. Toutefois, l'installation du comité était une condition préalable pour l'appui C054 (Amélioration continue des plans d'aménagements) et C065 (finalisation de la grille de suivi-évaluation des nouveaux plans d'aménagement au Cameroun) qui nécessitait une base légale. L'appui C064 a permis de faciliter la réalisation de l'appui C054.

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- mise en place d'un Comité Scientifique Consultatif de suivi des activités de recherche dans les forêts du domaine permanent par Décision N° 0581 /A/MINFOF/SG/DF/SDIAF/SA du 13 novembre 2014 (innovateur dans la sous-région d'Afrique Centrale) ;
- validation de la méthodologie des études relatives :
 - ✓ aux tarifs de cubage personnalisés présentée par Nature+ chargé de la mise en œuvre du Projet ACPAC (Amélioration Continue des Plans d'Aménagement au Cameroun);
 - ✓ aux cernes de croissance présentée dans le cadre de la thèse de Doctorat sur les équations allométriques et la séquestration du carbone de quelques essences forestières exploitées au Cameroun menée par Mr. AMOUGOU Achille, Doctorant de l'Université de Yaoundé 1.

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

A travers le PPECF, le MINFOF a trouvé un partenaire financier pour réaliser une de ses activités du PTA 2014 : mettre en place un comité scientifique interministériel permettant de créer un cadre de concertation qui cadre et oriente la méthodologie des activités de recherche conduite dans les concessions forestières et/ou forêts communales. Ces activités doivent permettre de mettre à jour de manière régulière les paramètres d'aménagements forestiers.

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

Jusqu'à présent, le code forestier ne permettait pas que les entreprises forestières (certifiées) utilisent d'autres paramètres que ceux figés dans le logiciel Tiama. Une adéquation avec les exigences FSC (qui demande d'ajuster les paramètres de la gestion durable en fonction de la connaissance scientifique actuelle) n'était donc pas entièrement possible. Le comité a notamment comme tâche de définir quels paramètres nécessitent une révision pour être en adéquation avec la réalité terrain et les connaissances scientifiques.

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- le comité jette les bases pour une meilleure prise en compte des résultats de la recherche en matière de gestion durable en général et dans l'élaboration des scénarios d'aménagement et des plans d'aménagement mêmes en particulier. Cette activité contribue également à faire accepter que les paramètres de gestion durable doivent être adaptés en fonction de zones écogéographiques ;
- l'atelier a permis aux différents acteurs du secteur forêt-environnement au Cameroun, de se regrouper et de capitaliser sur leurs expériences respectives.

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

Les appuis concernant l'amélioration des conditions cadres nécessitent l'implication de toutes les parties prenantes et demandent par conséquent beaucoup de temps.


Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com

 [TdR C064](#)

 [Procès-verbal de la Réunion du Comité Scientifique MINFOF](#)

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com

 [Appui à l'amélioration continue des plans d'aménagement au Cameroun – ACPAC \(C054\)](#)

 [Finalisation de la grille de suivi-évaluation des nouveaux plans d'aménagement au Cameroun \(C065\)](#)